



Ministère de l'Intérieur

Le 29 novembre 2018

Communiqué de presse

Des violences inacceptables ont été commises samedi dernier à Paris à l'occasion d'un rassemblement non déclaré sur l'avenue des Champs-Élysées, à l'appel notamment de membres du mouvement dit des « gilets jaunes ».

Divers nouveaux appels circulant sur les réseaux sociaux, Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et Laurent NUNEZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, ont fait le point hier soir avec le Préfet de police en prévision d'une éventuelle journée de manifestation des « gilets jaunes » à Paris samedi 1er décembre.

Il apparaît que deux déclarations sont à cette heure parvenues à la Préfecture de police. Aucune ne concerne l'avenue des Champs-Élysées.

Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et Laurent NUNEZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, rappellent que le droit de manifester doit s'exercer dans un cadre légal, permettant de garantir la sécurité des personnes et des biens.

Ils demandent donc aux auteurs des appels à manifester de prendre sans délai contact avec la Préfecture de police afin d'identifier un lieu ou un itinéraire permettant d'organiser et d'encadrer les rassemblements pour assurer la protection de tous.

Service de presse de M. Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur et de M. Laurent NUNEZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr